

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>En exercice</i> : 15	<u>Présents votants</u> : 13	<u>Pour</u> : 13	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille dix-neuf, le 18 septembre 2019 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 29 août 2019.

PRESENTS :

ABBES Jean Gérard	<i>Absent</i>	JULIEN Monique	POUR	MOUTIER Chantal	POUR
BAZINET Bernard	POUR	LEONARD Roger	POUR	PELLEVOISIN Joël	POUR
BARTEAU Etienne	POUR	MALLEMANCHE Valérie	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
CHABOT-LALAY Patricia	<i>Absente</i>	MARENDA Yoann	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
GRASSET Marie- Madeleine	POUR	METIFEU Francis	POUR	ROUMAT Gérard	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S):

ABSENTS: Jean-Gérard ABBES, Patricia CHABOT-LALAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Yoann MARENDA

2019-44 Modification des statuts de la CCPN

Par délibération n° CC-DEL-2019-075 du 16 septembre 2019, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a modifié ses statuts existants :

- ✓ en intégrant la nouvelle rédaction du libellé de la compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage à savoir : « création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1 à 3 du II de l'article 1 de la Loi 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage. »
- ✓ et en fixant le siège de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais à l'adresse suivante : rue du Général Leclerc 24300 NONTRON.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCPN tel que définis dans la délibération N° CC-DEL-2019-075.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 24 septembre 2019
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Pierre PEYRAZAT

Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 24 septembre 2019
Page 1 sur 1

